

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

30 novembre 2020

AMÉLIORANT LE SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 3598)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**SOUS-AMENDEMENT**

N° 517

présenté par  
Mme Rist

à l'amendement n° 484 de Mme Janvier

-----

**ARTICLE 11**

I. – Rédiger ainsi l'alinéa 2 :

« enfin ».

II. – En conséquence, au début de l'alinéa 4, ajouter les mots :

« des actions de sensibilisation »

III. – En conséquence, à la fin du même alinéa, substituer au mot :

« et »

les mots :

« ainsi que ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Sous-amendement rédactionnel.